



MARCHE PROCEDURE ADAPTEE

1 - Identification des Collectivités qui passent le marché : COMMUNE DE SORIGNY

2 - Mode de passation : MARCHE PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE
en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

3 - Objet du marché: FOURNITURE DE MATERIEL NUMERIQUE ET INFORMATIQUE

4 – Critères d'attribution :

1 – Valeur technique	40
2 – prix des prestations	50
3 – Délai de livraison	10

5 – Date de remise des offres : 28 FEVRIER 2011

6 – Date d'envoi à la publication : Publié le 9 FEVRIER 2011 sur le site internet de la commune de Sorigny

7 – Consultation :

. Retrait du DCE par une demande écrite d'envoi du dossier de consultation ou par e-mail

8 – conditions de remise des offres :

- . Par courrier expédié en RAR
- . Déposé en mairie contre récépissé

A effectuer à l'adresse suivante : COMMUNE DE SORIGNY
28 rue Nationale
37250 SORIGNY

9 - Négociation

La Ville de Sorigny pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix.

10 - Renseignements techniques

Monsieur le Maire de SORIGNY représentée par Madame GABORIAU, au 02-47-34-27-73.